



ANIMATIONS À PAILHAS



NOS CARAVANEIGES PRÉMANON
ET LES MENUIRES



RASSEMBLEMENT ANNUEL 2021
DANS LE DIOIS



Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#312 AUTOMNE / HIVER 2021



**ÉLECTIONS 2022
APPEL À CANDIDATURES**



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite "groupement des campeurs universitaires de France", le GCU regroupe toutes les personnes partageant ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative et adhérent sans restriction à ses statuts, son règlement intérieur et ses consignes de fonctionnement.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél.: +33(0) 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr • gcu@gcu.asso.fr

Directeur de la publication : Ludovic Broussaud

Directeur-adjoint de la publication : Didier Bonnaire

Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn

Conception graphique : Casimage Productions

info@casimageproductions.com

Coordination : Laurence Tramaux

Réalisation graphique : Olivier Fer

BD : Patrick Deubelbeiss, Laurence Tramaux

Impression : Imprimerie Vincent

Photo de couverture : Pascal Prével

Dépôt légal : 4^e trimestre 2021

ISSN n° 1776-6877

Ce numéro a été tiré à 18 000 exemplaires.

Cette revue sera diffusée

largement au-delà de nos adhérents.

Anciens présidents :

Albert Taste (1937-1957)

Maurice Fusibet (1957-1968)

Jacques Beck (1968-1986)

Hubert Roverc'h (1986-2000)

Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur : Jean-Louis Chevalier

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin

Vice-présidents : Didier Bonnaire, Patrick Dubois

Secrétaire général : Gérard Lefèbvre

Trésorier : Denis Dvorsak

Autres membres du bureau :

Alain Chartier

Yannick Dereep

Jacqueline Serin-Tinon

Autres membres du CA :

Christian Boulounaud

Ludovic Broussaud

Jean-Michel Elhorga

Gilbert Grandpierre

Sophia Lamri

Virginie Lamulle

Pascal Richy

Alain Schmitt

Michel Tendron

Nicolaas van der Toorn

Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#312 AUTOMNE / HIVER 2021

3 ÉDITO

4 INFOS

7 PROMOTION DES ANTENNES

8 ÉCHOS DES CAMPINGS

12 TÉMOIGNAGE

13 RASSEMBLEMENT DES RETRAITÉS

14 INTERVIEW

16 RASSEMBLEMENT ANNUEL

17 TARIFS ET DATES D'OUVERTURE

18 ADMINISTRATION

Compte rendu de la réunion du CA

Assemblée générale ordinaire

Cotisations annuelles

Commissions du CA

Modification des statuts

26 CARNET & PETITES ANNONCES

27 PHOTOS INSOLITES

Erratum

La photo de couverture de la revue n°311 est de Pierre Rapey, membre du groupe photo GCU.

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Pour paraître dans la revue printemps 2022,
les articles et les photos doivent
parvenir au secrétariat du GCU
avant le 31 décembre 2021.

Pour envoyer vos textes et photos :
gcu@gcu.asso.fr





Bilan de la saison 2021

PAR CLAIRE BAZIN, PRÉSIDENTE

Au nom du GCU, je tiens à remercier tous les acteurs qui ont assuré la trésorerie durant cette saison. Nous sommes tout à fait conscients des difficultés liées à l'appropriation et l'utilisation du nouveau logiciel. Je peux dès à présent vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour apporter les améliorations nécessaires.

Grâce à l'investissement de tous, plusieurs chiffres viennent nous rasséréner.

Le nombre d'adhérents est reparti à la hausse. Compte tenu des deux dernières années que nous venons de vivre, cela nous redonne de l'espoir.

Nos recettes progressent également et dépassent celles réalisées avant la crise sanitaire. Cela s'explique par un retour à la nature dans la pratique des vacances des Français. Souhaitons que cette tendance se confirme la saison prochaine.

Plus que jamais, au GCU, la sécurité de nos adhérents est une priorité. Cette année, quelques cas de COVID-19 ont été signalés dans nos campings. Notre gestion des risques a une nouvelle fois été saluée par les Agences Régionales de Santé.

Un important incendie est encore venu frapper le massif des Maures dans le Var. Par sécurité, nos campings de La Croix-Valmer et Cavalaire ont été évacués. Preuve est faite de l'importance de la sensibilisation des adhérents aux exercices de sécurité. Si aucun blessé ni dégâts matériels sur place n'ont été à déplorer, trois gardiennages où nombre de nos campeurs entreposent leurs caravanes ont été totalement dévastés. En conséquence, le conseil d'administration a exceptionnellement autorisé le garage mort à titre gracieux jusqu'aux vacances de la Toussaint.

L'investissement de tous, la sécurité et la solidarité ont permis, une fois de plus, à chacun de réaliser son rêve : camper au GCU !



Photo René FAURE

Maurice Plaire n'est plus

PAR FRANÇOIS PIOCHE

Maurice Plaire, vice-président d'honneur, nous a quittés ce mois de juillet dans sa 89^e année.

Maurice, formé à l'École Normale d'Instituteurs de La Roche-sur-Yon, adhère au GCU en 1949. Il s'investit rapidement, étant nommé correspondant départemental en 1964. En 1970, il est élu administrateur. Les mandats se succèdent, il est élu secrétaire général, poste qu'il gardera jusqu'en 1996, puis vice-président jusqu'en 2002 : 32 ans de bénévolat au service du GCU, avec trois présidents, Jacques Beck, Hubert Roverch et Jean-Louis Chevalier. Une performance !

Martine Lefevre-Déotte, dans son livre *Les campeurs de la République*, fait revivre le militant et instituteur au temps où on ne prenait ni le TGV ni l'avion : "Il se lève à 5 heures du matin et, pendant trois heures avant la classe, il travaille pour le Groupement ; le soir, il reprend sa besogne, aidé par sa femme. Enfin, tous les mercredis, il quitte la Loire-Atlantique pour se rendre au Groupement à Paris. Selon lui, le plus gros travail, à cette époque, était d'étudier les propositions d'achat des terrains. Et ce n'est qu'à 4 heures du matin, le jeudi, qu'il arrive chez lui pour reprendre l'école à 8 heures".

Le travail ne manque pas en cette période de croissance où il faut aménager plusieurs dizaines de nouveaux terrains et répondre aux exigences sanitaires et de sécurité. Maurice Plaire a pris en tant que secrétaire général puis vice-président une large part du travail. Rappelons pour mémoire les principales réalisations de cette époque : achat et aménagement de nombreux terrains et leur classement (dossier en six exemplaires) ; parcellisation des terrains, Maurice ayant participé souvent à l'arpentage et au piquetage des parcelles (il avoua qu'il fit même des repérages la nuit, craignant les réactions des campeurs hostiles à cette nouveauté) ; réforme de l'association avec la nouvelle définition par les statuts de la notion d'adhérent, adhérent majeur et adhérent enfant et petit enfant, la stricte égalité étant établie entre adhérents, quelle que soit l'origine de l'adhésion ; tous les adhérents majeurs ayant le droit de vote. En même temps, les effectifs ayant tendance à baisser à partir des années 80, Maurice appuie au conseil d'administration une politique d'ouverture y compris en faveur des enseignants européens. Il

soutient également l'électrification généralisée, l'installation de lave-linge, la mise en place de la réservation d'emplacements ainsi que l'offre de location de résidences mobiles. Une vraie "révolution" qui en une vingtaine d'années permit au GCU de s'adapter aux nouvelles conditions du camping, aménagements de confort et mesures d'hygiène et de sécurité.

Maurice a accompli ces tâches dans la plus grande discréction et la plus grande humilité, conduit exclusivement par la volonté d'être utile à l'association, tout en demeurant au contact des campeurs. Combien se souviennent de sa simplicité et de sa cordialité dans les nombreux terrains où il installa son camping-car et sa remorque transportant la moto puis le quad ! Combien se souviennent, dans les rassemblements et assemblées générales, de son rayonnement et de sa sagesse dans les débats !

Pour tout cela, pour tout ce travail réalisé bénévolement avec l'aide et le soutien de son épouse Suzon durant 32 années, le GCU rend hommage à ce militant qui a participé pleinement à l'œuvre de construction permanente de notre Groupement des Campeurs Universitaires.

PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT

L'association a sollicité et obtenu en 2020 un Prêt Garanti par l'État pour préserver sa trésorerie. En mai dernier, le conseil d'administration a décidé de conserver ce prêt sur 5 ans. À cette période, face aux incertitudes liées à une crise sanitaire qui perdure, il a paru raisonnable, en tenant compte du taux intéressant, de garantir la trésorerie pour l'exercice 2021-2022.

Une fois la situation apaisée, il sera alors possible de poursuivre avec le montant du PGE le programme d'investissement en locatifs pour rénover le parc et financer des implantations nouvelles. Un budget conséquent sera aussi consacré à l'équipement de zones de loisirs pour relancer le programme "Jeux" bloqué depuis trois années.

INDISPENSABLE, LE CAHIER BLEU

PAR GILBERT GRANDPIERRE

Ce n'est pas la première fois que nous évoquons l'utilité du cahier bleu dans la revue, mais il s'avère que son importance n'est pas encore parvenue à tous nos adhérents.

Le cahier bleu est INDISPENSABLE. Il est la courroie de transmission, le trait d'union entre la vie sur le terrain et toutes les personnes en charge de la gestion du camping. De son analyse va dépendre en grande partie l'évolution du terrain de camping.

Pour ces raisons, il est important que chaque semaine le délégué du conseil des campeurs (DCC) rédige sur ce cahier bleu un état détaillé des événements de la vie du camping : les difficultés rencontrées, les conflits traités, les problèmes techniques, les animations, etc. Il doit traduire aussi le déroulement de l'assemblée des campeurs et rapporter des suggestions.

Alors, si vous êtes désigné délégué du conseil des campeurs, n'oubliez pas de saisir le cahier bleu et votre plume !



© Gilbert GRANDPIERRE

LE CONSEIL DES CAMPEURS : UNE ÉQUIPE

PAR GILBERT GRANPIERRE

Dans le fonctionnement quotidien d'un camping GCU, le Délégué du Conseil des Campeurs (DCC), ne doit pas être seul à décider, à agir ou à organiser l'animation du camping ! C'est bien pour cela que tout C.U. est en mesure de remplir ce mandat pendant son séjour.

Après l'assemblée des campeurs, les membres élus se réunissent pour désigner un Délégué du Conseil des Campeurs et son adjoint, le trésorier et son adjoint, le gestionnaire des locatifs (sauf salarié), le responsable unique de sécurité (RUS), le délégué piscine, le délégué jeune. Les membres de droit ainsi que les membres volontaires élus à l'assemblée des campeurs participent également au conseil des campeurs. L'ensemble de ces personnes constitue le conseil des campeurs.

Sous l'impulsion du DCC, le conseil des campeurs veille à la bonne tenue et au bon ordre du camping ainsi qu'au respect de l'application des consignes de fonctionnement. En aucun cas les textes et les consignes régissant le GCU ne peuvent être modifiés, ni par le conseil des campeurs, ni par l'assemblée des campeurs.

Toutes les animations et événements proposés par des campeurs doivent être validés en réunion du conseil des campeurs.

En cas de conflit, si la tentative de règlement à l'amiable n'a pas abouti, le conseil des campeurs sera réuni et un rapport de conflit objectif et circonstancié sera rédigé par le DCC en prenant en compte l'avis des membres du conseil des campeurs. Le rapport est ensuite envoyé au siège.

En cas de doute, les délégués du GCU seront à même de préciser ou rappeler les consignes de fonctionnement et le règlement du GCU .



Photo Claire BAZIN

LE SAVIEZ-VOUS ?

ÉLECTIONS À L'ESPER

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'élection de Sophia LAMRI, administratrice du GCU, au conseil d'administration de L'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République). Elle représentera le GCU pendant les 4 prochaines années. Remerciements à Michel TENDRON, qui termine son mandat.

ASSOCIATION RETRAITÉS GCU

Le rassemblement des retraités aura lieu du 30 mai au 19 juin 2022 sur le camping de Saint-Maurice-d'Ardèche.

REVUE PAC "L'OURS"

Dans l'édition, l'imprimerie et la presse, l'ours est un encadré situé généralement au début d'un ouvrage écrit. Outre les mentions légales obligatoires, il recense les coordonnées de l'éditeur et de l'imprimeur ainsi que les noms et les fonctions des collaborateurs ayant participé à sa fabrication. Dans le langage de la presse écrite, on le désigne également par le terme de colophon.

POINT D'ACCÈS WIFI

Un point d'accès, c'est une borne qui, connectée à un réseau filaire, crée un réseau local sans fil qui permet de se connecter en WiFi dans une zone dédiée. Ce réseau se compare à celui fourni par votre box. Comme la zone WiFi couverte par votre box, celle du point d'accès GCU est limitée. Placé le plus souvent à l'accueil, il ne



permet donc pas de capter le WiFi de n'importe quel endroit du camping. Pour se connecter, l'utilisateur doit en premier lieu s'identifier (numéro d'adhérent GCU + code dans votre espace adhérent).

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour modifier votre adresse postale, il suffit de vous rendre dans votre espace adhérent sur le site Internet du GCU dans la rubrique "mes informations personnelles" et de procéder aux modifications.

APPEL À COTISATION

L'envoi par courrier postal de l'appel à cotisation fait supporter un coût non négligeable à notre association, d'où sa suppression. Pour ceux qui n'ont pas donné leur adresse e-mail au secrétariat, veuillez la communiquer au secrétariat du GCU en envoyant un e-mail à l'adresse gcu@gcu.asso.fr.

LOCATIFS

Nos fournisseurs en mobile-homes traversent actuellement une situation compliquée en termes de gestion et de calendrier. Les commandes dépassent leur capacité de production, aussi nous avons été informés qu'ils ne pourront honorer nos commandes de MH pour 2022. Le conseil d'administration est en pleine réflexion pour anticiper des projets d'implantation et/ou de renouvellement pour les années futures. Le retour à une situation normale n'est pas prévu avant la saison 2023, voire 2024 pour certaines marques.



Photo DR

Revue

Le contrat avec la société "Casimage" a été reconduit pour 1 an (2021-2022), pour 3 numéros : automne/hiver en décembre 2021, printemps en mars 2022 et été en juin 2022.

Résultat des votes - Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 2021

Quatre projets de résolution étaient à l'ordre du jour concernant la modification des statuts.

Voici le résultat des votes :

Il a été décidé à la majorité absolue que :

- L'article 10 concernant les réunions de conseil d'administration est modifié comme suit: "L'ordre du jour est fixé par le président et adressé avec la convocation dans les conditions fixées à l'article 10 du règlement intérieur." (386 pour, 1 contre, 1 abstention)
- L'article 18 à propos des dispositions communes aux assemblées générales est modifié comme suit: "Les votes pour les délibérations et pour les élections se font par tous les moyens y compris par procédure dématérialisée ou par correspondance. Le conseil d'administration définit pour chaque assemblée générale les modalités de fonctionnement et de mise en œuvre du système de vote." (386 pour, 1 contre, 1 abstention)
- L'article 19 relatif à l'assemblée générale ordinaire est modifié comme suit: "Les décisions de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés." (381 pour, 6 contre, 1 abstention)
- L'article 20 concernant l'assemblée générale extraordinaire est modifié comme suit: "Les décisions de l'assemblée extraordinaire sont prises à la majorité des suffrages exprimés." (381 pour, 6 contre, 1 abstention)

Résultat des votes - Assemblée Générale Ordinaire du 20 août 2021

Voici le résultat du vote des 3 résolutions de l'AGO du 20 août 2021:

Pour un total de 2014 votants :

- Résolution 1: Approuvez-vous le rapport d'activités 2020-2021? Résolution adoptée à 92 % des voix.
- Résolution 2: Approuvez-vous le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2020 (avril 2020 – mars 2021)? Résolution adoptée à 87.8 % des voix.
- Résolution 3: Approuvez-vous le changement du commissaire aux comptes ? Résolution adoptée à 85.6 % des voix.

Pour plus de détails, voir le compte rendu de l'AGO pages 20 et 21.



Salon VDL Le Bourget



Photo Gérard LEFÈBRE



Photo Sandrine MARIE-DUPAS

RASSEMBLEMENT INTERDÉPARTEMENTAL RHÔNE/ALPES

Malgré un temps maussade, une trentaine de campeurs ont fait le déplacement sur le camping d'Aiguebelette pour une réunion des antennes territoriales 01 - 38 - 69 - 73 et 74.



Photos Cathy BOUCHER





Photo René MOTTEL

MINI-TEMPÊTE À SCIEZ

PAR RENÉ MOTTEL

Nous nous serions crus au bord de la mer avec cette mini tempête : des vagues fortes encourageant des véliplanchistes expérimentés mais submergeant la plage habituellement fréquentée par nos campeurs GCU. Suite à cette tempête du 17 juillet 2021, les berges

et plages du Léman étaient remplies de branches, troncs d'arbres et autres détritus. Et ce 21 juillet les jeunes du camping GCU ont pris en charge le nettoyage de la plage du domaine de Coudrée à Sciez. Merci à eux pour cette initiative appréciée de tous.

NETTOYAGE DU LAC DE NEUVIC

PAR ANNIE BESSE, CT 19

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, l'antenne de la Corrèze a participé à cette action qui se déroulait sur les pourtours du LAC DE NEUVIC le samedi matin 9 octobre. Comme le prouve la photo tout de même des déchets! Mais notre camping GCU a fait l'admiration de tous, tant pour sa propreté que pour sa beauté avec ses arbres remarquables! Quelques cabanes de branchages bien cachées ont fait dire aux collecteurs : "mais qu'est-ce qu'ils ont dû s'amuser, les gamins, et quelle chance de passer des vacances dans un si beau site qui n'a rien d'un camping mais tout d'un parc!"



Photo Annie BESSE

RÉNOVATION LOCAL PMR À LA BOURBOULE



Photos Jean BARIDONOT





Pornichet: ouverture de la chasse

PAR ISABELLE ROCHE, CORRESPONDANTE TERRITORIALE (INTÉRIMAIRE) LOIRE-ATLANTIQUE (44)

Ouverture de la chasse au camping de Pornichet. Sans tambour ni trompette, elle s'est déclenchée spontanément le samedi 12 juin et a duré jusqu'au dimanche soir !

- chasse aux taches de rouille aux sanitaires où les peintres du dimanche ont blanchi les tuyaux ;
- chasse aux mauvaises herbes qui s'est accompagnée de plantation de fleurs, d'herbes aromatiques apportées par les campeurs suivie d'arrosage ;
- chasse aux plots ensevelis : les campeurs armés d'une pelle et du plan du camping ont déterré les bornes pour les marquer, il a fallu de la ténacité pour les découvrir !

Sans oublier les nombreux livres et jeux qui ont été apportés, triés et rangés dans le mobile-home bibliothèque. Une journée active et conviviale !

Le terrain de Pornichet a accueilli 14 personnes samedi et 24 personnes dimanche. Venues de 13 communes du département.

L'apéro nous a rassemblés dimanche, à l'ombre des arbres. Chacun a pu nommer les valeurs du GCU lui tenant à cœur : solidarité, laïcité, respect, bienveillance, partage, amitié, tolérance, écoute..., nous confirmant ce qui nous rassemblait, au GCU, dans le plaisir d'être ensemble, de trinquer et de chanter !

Nous avons regretté l'absence de la génération de nos enfants au GCU et nous nous sommes questionnés sur les raisons qui conduisent à ce constat.

UN PROCHAIN RENDEZ-VOUS a été pris le PREMIER WEEK-END D'OCTOBRE pour formaliser l'élection du Correspondant Territorial du 44, actuellement "intérimaire", et continuer nos échanges dans la convivialité.

INCENDIE DANS LE GOLFE DE SAINT-TROPEZ

PAR DIDIER BONNAIRE

Un incendie d'une ampleur exceptionnelle s'est déclaré le lundi 16 août après-midi dans le golfe de Saint-Tropez, à Gonfaron. Les premières conséquences de cet incendie ont été vite dramatiques, à savoir un camping à Grimaud totalement détruit ainsi que trois gardiennages de caravane. Une douzaine de campings, dont ceux de Cavalaire-sur-Mer et La Croix-Valmer pour le GCU, ont été impactés, soit par un état d'alerte, soit par l'évacuation imposée par les autorités locales, face à la violence des flammes attisées par le vent. Tout au long de cet évènement dramatique une grande confusion régnait au niveau de la communication de la part des autorités, avec des informations contradictoires. Dès que nous avons été informés de l'incendie et de la nécessité d'évacuer les campeurs, le GCU a déclenché une cellule de crise en contact permanent avec les RUS (Responsable Unique de Sécurité) et DCC (Délégué du Conseil des Campeurs). Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont géré l'évacuation des campeurs dans le calme et conformément à la procédure. Une formation et un exercice d'évacuation réalisés le 23 juillet sur nos campings de La Croix-Valmer et Cavalaire montrent combien la sensibilisation à ces exercices est importante.

INSTALLATION D'UNE CITERNE À GAZ À FRÔLOIS



Photo CLAUDE BARTEL, DT

PREMIÈRE EXPÉRIENCE EN CARAVANEIGE

PAR PASCAL PRÉVEL

Direction Prémanon fin janvier 2021 puisque les remontées mécaniques des Menuires étaient fermées.

Nous voulions de la neige, nous n'avons pas été déçus.

À notre arrivée, les habitués du camping nous donnent les bases pour éviter les désagréments d'un séjour au ski.

Les routines se mettent en place : après le petit-déjeuner, déneigement quotidien autour du camping-car avec le matériel fourni par le GCU, balade en raquettes dans les chemins proches, sortie en groupe sur des sentiers peu fréquentés. Avec une hauteur de neige non négligeable jusqu'aux genoux...

Expérience enrichissante, accueil convivial, il ne manquait que les repas en commun dans le bloc très bien équipé pour un séjour à la neige.

À renouveler l'année prochaine.



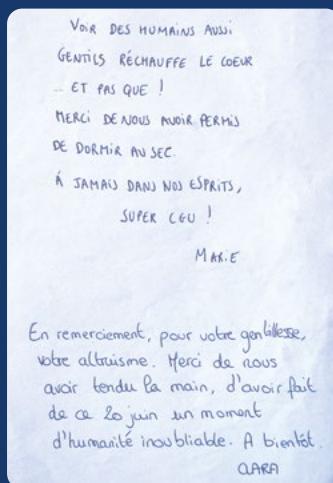
Photo Pascal PRÉVEL

ÉLAN DE SOLIDARITÉ DES CAMPEURS DE MESQUER

PAR DIDIER BONNAIRE

Dans la nuit du 21 au 22 juin des trombes d'eau s'abattent sur le terrain. Deux jeunes randonneuses, Clara et Marie qui campent sous une toile de tente se retrouvent les pieds dans l'eau. Et sous la persistance de l'orage, les fidèles campeurs de juin leur ont proposé de passer la nuit au sec dans un mobile-home non occupé. Le lendemain matin, les campeurs ont trouvé le petit mot et dessin ci-dessous ainsi que croissants et pains au chocolat.

En effet, la solidarité n'est pas un vain mot au GCU !



Dessin de MARIE et CLARA



PING-PONG À PAILHAS

PAR JÉRÔME HENRIOT

Fin juillet à Pailhas, l'eau du Tarn étant un peu fraîche, quoi de mieux qu'un tournoi de tennis de table pour faire des rencontres! Les trois tables dans le camping n'étaient pas de trop pour laisser s'exprimer tous ces pongistes qui se sont pris au jeu. Lilian, le vainqueur, s'est vu remettre une coupe à son nom, qui sera remise en jeu l'an prochain. Il est entouré de Tom et Sacha, les deux responsables jeunes, qui ont permis à tous de passer un bel après-midi. Bravo, ça, c'est l'esprit GCU!

Photo Jérôme HENRIOT



Photos DR

Chasse au trésor à Pailhas

PAR ALICE PJIE

Dimanche 25 juillet 2021 le camping GCU de Pailhas fut animé par une chasse au trésor intitulée "l'esprit du Tarn". Organisée par des jeunes du camping elle a entraîné les 20 enfants participants dans une aventure à la recherche de l'épée du Tarn volée par le chevalier du feu. Afin de rendre le jeu plus réaliste, trois adultes se sont pris au jeu d'acteur le temps d'un après-midi. La messagère de l'eau (Marion) a ainsi été d'une aide précieuse aux aventuriers, le chevalier du feu (Vincent) a fait son possible, en vain, pour stopper leur progression, et le chevalier de l'eau (Eric) leur a indiqué la cachette de son trésor, comme récompense pour avoir retrouvé son épée. Les participants se sont dans un premier temps affrontés par équipes (l'équipe des cavaliers et celle des templiers) à l'occasion d'épreuves telles que du tir à la corde, une course guide-aveugle ou encore du tir à l'arbalète. À l'issue de ces épreuves, les indices gagnés ont permis de trouver l'épée du Tarn, enterrée sur la base kayak du camping. Après les

efforts et la persévérance des jeunes aventuriers, tout le monde fut récompensé par le contenu du trésor : un goûter gourmand composé de gâteaux, bonbons et crêpes.

Bilan de cette journée : environ dix personnes mobilisées dans l'organisation et une vingtaine d'enfants participants. La plupart furent conquis par leur après-midi.

Plus globalement, Pailhas fut cet été le théâtre de nombreuses animations telles que des concours de pétanque, de tennis, de ping-pong, de dessins, des olympiades, des chasses au galet ou encore des punchs.

Merci à tous les organisateurs et organisatrices pour avoir amené tant de dynamisme au camping GCU de Pailhas !

Espérons qu'il en sera de même l'année 2022...





Photos Francine LALANNE

Opération "coup de main" à Gruissan

PAR FRANCINE LALANNE, CT 11(AUDE)



Jean-Marc Bouteillé, délégué de terrain de Gruissan, avait lancé un appel auprès des adhérents de l'antenne 11 les plus proches du camping pour une opération "coup de main".

Nous nous sommes retrouvés sur le terrain GCU des Aygades les vendredis et samedis 21, 22, 28 et 29 mai 2021.

Il est vrai qu'après la fermeture du camping en 2020 et son occupation "gratuite" par de nombreux sangliers pendant l'hiver, beaucoup de petits travaux étaient nécessaires avant l'ouverture de la saison 2021.

La remise en état des parcelles labourées par les suidés, l'évacuation du sable et le remplacement du grillage côté

plage avaient été effectués par des entreprises quelques jours auparavant.

Jean-Marc avait préparé les "ateliers", certains adhérents sont arrivés avec leur caisse à outils...

Nous nous sommes répartis les tâches: plastifier les affiches Covid-19 et les afficher dans les 2 sanitaires, à l'accueil, à la trésorerie ; rafraîchir et peindre les portes, fenêtres et volets de l'accueil ; remplacer les numéros manquants des parcelles ; préparer les sanitaires ; réviser les serrures ; ramasser les détritus ; laver les lances à incendie ; optimiser la connectique de la trésorerie... le travail ne manquait pas !

Nous avons été contents de nous retrouver dans une ambiance agréable et bon enfant et surtout d'avoir pu apporter notre aide et notre soutien à Jean-Marc pour que tout soit prêt pour accueillir au mieux les C.U. qui séjourneront sur notre beau camping pendant l'été 2021.

Rendez-vous est pris le 26 septembre pour aider à tout ranger jusqu'à la saison prochaine.

TÉMOIGNAGE

GCU et Handicap

PAR JACOTRE



Délégué du conseil des campeurs sur l'un de nos terrains, au mois de juin, l'auteur de ces lignes fit le tour des quelques campeurs présents pour les inviter à l'assemblée du lendemain. Il hésita toutefois au seuil d'une résidence mobile, la sachant occupée par un couple dont le déplacement n'était pas forcément facilité par une santé chancelante. Ne souhaitant pas accentuer leur frustration de ne pas pouvoir se joindre aux autres campeurs, il décida de ne rien leur dire. Mal lui en prit. L'assemblée était bien avancée quand le couple surgit, expliquant son retard par la carence d'information. Le délégué du conseil des campeurs se confondit en excuses.

Cette anecdote permet de mettre en exergue la place du handicap dans notre société. Convenons que la différence entre les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou physique et leurs congénères valides n'est qu'une question de temporalité. Toutes et tous concernés par le vieillissement, sauf à ce que la camarade nous fauche avant, nous rejoindrons la cohorte des plus fragiles. La congruence que nous leur devons ne relève donc pas seulement du principe de solidarité, mais aussi d'un acte purement égoïste : penser à nos propres amis ou familles proches qui vivent ces moments délicats, mais aussi à ce que nous deviendrons potentiellement nous-mêmes. La place des plus vulnérables est

parmi nous et non dans une quelconque mise à l'écart frappée au coin de l'exclusion ou de la ségrégation.

Leur inclusion implique un double registre : à la fois la prise en compte d'un certain nombre de leurs besoins spécifiques et la reconnaissance de leur statut de citoyen (et au GCU d'adhérents) à part entière ; à la fois la compensation de leurs déficits et le partage de cette commune humanité qui nous réunit ; à la fois l'aménagement d'un environnement le moins handicapant possible et l'identification de leurs compétences et potentiel. L'équilibre à trouver est aisément sur le papier. La preuve, cette prose que chacun(e) validera volontiers. Au quotidien, il en va parfois autrement. Le risque est fort d'en faire trop ou pas assez ; de prétendre protéger sans tenir compte de l'avis de la personne concernée ou de passer à côté de ses attentes particulières ; de l'enfermer dans un statut stigmatisant ou d'être dans le déni de ses difficultés. Le défi est permanent. À chacun de le relever. Au risque de se tromper, puis de s'ajuster ensuite au mieux.





Photo Bernard BONNET



Compte rendu du rassemblement des retraités de juin 2021 à Jard-sur-Mer

PAR BERNARD BONNET

Depuis deux ans, les retraités étaient impatients de se retrouver, ce qui a été fait dès le 1^{er} juin 2021 lors de l'assemblée générale d'ouverture en présence de l'adjointe au maire de Jard-sur-Mer. L'apéritif de bienvenue (soupe angevine et assiettes de toasts) préparé par les organisateurs et animé par un collègue C.U. avec son orgue de Barbarie a eu un franc succès. La météo très clémente était au rendez-vous dans ce joli camping de Jard pendant presque tout le séjour.

Et les activités ont commencé par un après-midi autour de Talmont-Saint-Hilaire avec une visite de l'aquarium de Vendée. Puis quelques kilomètres en car nous ont conduits à la miellerie des "Folies de Finfarine". Après les explications très détaillées de l'apiculteur, le monde des abeilles et les techniques apicoles n'avaient plus de secret pour personne.

La deuxième sortie a été consacrée aux Sables-d'Olonne. Le Muséum du Coquillage avec ses 45 000 pièces a été très intéressant, puis tout le monde a apprécié une heure de balade en ville, en particulier dans le quartier de l'Île Penote et ses fresques en coquillages et mosaïques. Superbe !

En fin d'après-midi, le spectacle équestre des écuries d'Artpaillange n'ayant pu avoir lieu (conditions sanitaires), il a été remplacé au pied levé par la visite d'une exploitation ostréicole avec une dégustation d'huîtres délicieuses arrosées d'un verre de vin blanc.

Le séjour s'est poursuivi avec la première excursion d'une journée au Centre minier de Faymoreau, son musée de la mine, ses corons et la chapelle des mineurs avec les superbes vitraux de Carmelo Zagari. Hélas le restaurateur sur place ayant pris beaucoup de retard dans son service, la visite du très beau village de Vouvant et sa tour Mélusine a dû être écourtée. Mais tous se sont consolés par l'arrêt à la boulangerie "La Lutine" en dévalisant les stocks de brioche, Pré-fou et autres pâtisseries.

Le lendemain, que dire de la journée au Puy du Fou qui a ravi tout le monde avec ses spectacles et le repas de spécialités vendéennes animé par le personnel en costume folklorique.

Pause bienvenue le samedi 12 juin avec le traditionnel concours de pétanque orchestré par René et Gérard, suivi le dimanche par un couscous géant à l'initiative de Charles et Odile.

Le lundi nous repartions sur les routes avec Kévin, notre chauffeur attitré que nous remercions chaleureusement pour sa conduite en souplesse, sa prudence et sa bonne humeur. L'arrivée à Nieul-sur-l'Autise nous a permis de visiter le moulin à eau et la Maison de la meunerie avec dégustation de gâteau minute. L'après-midi s'est poursuivi au vignoble Mercier à Vix, où le propriétaire nous attendait au milieu des pépinières et des immenses serres pour un cours "magistral" et passionnant sur la production des greffons et la culture de la vigne. La visite des caves a été suivie d'une dégustation et de quelques emplettes.

La dernière excursion nous a emmenés à la Roche-sur-Yon. Pendant une visite très agréable de la chocolaterie Gelencser et de son musée, une dégustation de quelques échantillons nous a donné la pêche pour attaquer le parcours du centre-ville, en compagnie d'une guide. Midi étant vite arrivé, nous avons été accueillis au restaurant "Les P'tits Ventres de Terre" où le chef nous avait concocté un repas original et raffiné qui a séduit tout le monde. À quelques kilomètres plus au nord le site de l'Historial de Vendée nous a plongés dans un voyage entre préhistoire et 20^e siècle, et en particulier au cœur de la guerre de Vendée.

Le séjour s'est terminé le 17 juin par l'assemblée générale et le traditionnel repas de clôture autour d'une paella d'exception. Toute l'équipe des organisateurs sera très heureuse de retrouver anciens et nouveaux adhérents en juin 2022 à Saint-Maurice-d'Ardèche.

Les renseignements concernant le rassemblement de juin 2022 sont à demander à :
Bernard BONNET, le Bas de la Celle, 58700 La CELLE-sur-NIÈVRE (joindre une enveloppe timbrée pour 50 g)
ou à bernard.bonnet11@wanadoo.fr



Rencontre avec...

la famille Leonardri

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE TRAMAU

La famille Leonardri, c'est quatre générations d'adhérents qui ont passé presque toutes leurs vacances au GCU. Ils y ont vécu des moments inoubliables. Nous avons eu le plaisir de rencontrer Annie et Gérard, les grands-parents, qui séjournent à Saint-Saturnin-lès-Apt avec leur fille Anne et leur petit-fils Raphaël.

Comment avez-vous connu le GCU ?

ANNIE

Mon oncle et ma tante, instituteurs, campaient déjà au GCU avec leur fille. J'ai campé avec eux dès 1946, après la fin de la guerre, quand mon oncle, prisonnier, a été libéré.

GÉRARD

J'ai connu le GCU quand j'ai rencontré Annie, en 1958, j'étais étudiant. J'ai tout de suite adhéré. Mais je l'aurais connu après de toute façon car je suis devenu instituteur. Annie et moi, on est nés en 1940, presque en même temps que le GCU.



Photo DR



Photo Laurence TRAMAU

Annie, Raphaël, Anne et Gérard LEONARDI

Vos premiers souvenirs au GCU ?

ANNIE

Mon oncle et ma tante m'ont d'abord emmenée à La Bourboule en 1947. J'avais 7 ans. On se lavait dans la Dordogne, on faisait la vaisselle dans une bassine. Dans les années 1950, on a campé un peu partout, à l'aventure, en Italie, à Chamonix...

GÉRARD

Je me souviens du camping de l'Espérou, près de Montpellier. Avec Annie, on n'était pas encore mariés. La première nuit, j'ai dormi dans la voiture car l'oncle d'Annie ne voulait pas que je dorme avec elle ! En 1961, on s'est mariés, et on a continué à camper.

Vous étiez sous tente ?

ANNIE

D'abord sous tente, puis, lorsque les enfants sont nés, on a pris la caravane Desseigne en bois de mon oncle. Depuis la retraite, on est en camping-car. On a quasiment passé toutes nos vacances au GCU, sept semaines en juillet et août.

Vous campiez avec vos enfants ?

GÉRARD

Notre fille cadette, Véronique, est presque née au GCU ! Elle avait 3 semaines lorsque nous sommes partis à Aiguebelette. Il faisait chaud, elle pleurait, mais un Breton jouait du biniou et ça la calmait. Notre fils Luc a un fils, Valentin, environ 25 ans, qui est adhérent au GCU. Et notre fille aînée, Anne, ici présente, est tombée dans le GCU toute petite !

ANNE

C'est vrai ! J'ai d'abord campé à l'Espeyrou, pendant 12 ans. Il y avait beaucoup de monde, on était serrés, quand on jouait à cache-cache on se prenait les pieds dans les cordes des tentes ! Les WC, c'était une cabane, et on prenait l'eau à la source. Mais un jour la source s'est tarie, et le GCU s'est tourné vers un autre terrain, à Camprieux, de l'autre côté de la ligne des eaux.



Photo DR

You aimiez la nature...

ANNE

La nature et la montagne ! On se promenait dans la forêt du Mont Aigoual, c'était magnifique. Le matin on trouvait des cèpes au pied de la tente. L'épicier livrait un gros tonneau de vin pour tout le terrain. Les campeurs mettaient une pièce quand ils prenaient du vin. On faisait des feux de camp, on cueillait des myrtilles, on pêchait la truite.

Et puis dès mes 6 ans, jusqu'à il y a quelques années, j'ai souvent campé à Chamonix. On a fait des randonnées, de l'escalade en cordée, on allait chercher la glace au pied du glacier des Bossons. Il y a une blague qui dit que c'est le GCU qui a fait reculer le glacier !

Et la mer ?

ANNE

On aime aussi l'eau. À Savines-le-Lac, il y a des régates extraordinaires. J'ai fait un stage de voile, puis on a acheté un bateau, X4, comme un laser, acheté à la CAMIF. Parfois, on quittait la montagne une semaine en avance pour aller à la mer, prendre notre bateau... et nous reposer, parce que les vacances, c'est fatigant !

Un souvenir marquant ?

GÉRARD

À 6 ans, ma fille Véronique et un copain sont partis faire le Mont Blanc. Un orage a éclaté, ils ont eu peur, ils se sont cachés dans les bois. Je les ai trouvés juste avant qu'on appelle les gendarmes !

ANNE

Un jour, un campeur avait emmené la moitié du terrain, en chaussettes de tennis, traverser la mer de glace avec des échelles. Il y avait des névés, je n'y voyais rien. Je n'avais pas de lunettes de soleil, mais un C.U. m'en avait prêté. On courrait sur la mer de glace, on n'avait pas encore de crampons. À l'époque, on se débrouillait tout seuls, mais la montagne était dangereuse, et aujourd'hui encore, car la glace fond et libère des pierres qui tombent.

Ces souvenirs m'ont vraiment marquée. Du coup, j'ai passé le relais à mon fils Raphaël. Quand je l'ai adopté, en 2009, il avait 2 ans et demi. Je l'ai tout de suite emmené camper.

Alors Raphaël, tu es la 4^e génération à camper au GCU ?

RAPHAËL

Oui ! Dès 2009, j'ai campé à Chamonix. J'avais une petite voiture, tous les adultes me tractaient. Je me souviens des apéros et des fondues à 30 personnes. Puis j'ai campé à La Flotte. Pendant les réunions de campeurs, je jouais avec une super copine, Manon. Les adultes me portaient, faisaient le mouton. Ils étaient très gentils. Et puis c'était intéressant, Gérard était DT, et j'ai suivi les assemblées.

Gérard, vous avez été délégué de terrain ?

GÉRARD

J'ai été DT de Vendres pendant 20 ans, de 1999 à 2018. J'ai organisé l'assemblée générale de La Grande Motte en 2002, celle de Vendres en 2010 et celle de Vias en 2016.

L'AG de La Grande Motte a été une vraie pagaille ! J'avais organisé une sortie en manade, mais il s'est mis à pleuvoir et le chauffeur est parti. Jean-Louis Chevalier, alors aux aménagements, était là. On a fini par rentrer au chapiteau, on a mangé une paella, et on a danse le flamenco !

En somme, le GCU, ça représente quoi pour vous ?

GÉRARD

La liberté et la convivialité ! Le GCU nous a permis de partir deux mois par an, et de connaître beaucoup de gens. Il y avait une vraie bonne entente, une solidarité, les gens se poussaient pour faire de la place.

ANNE

Le GCU a changé ma vie ! J'ai fait des études scientifiques, mais je voulais des vacances, alors j'ai fait l'École normale et je suis devenue institutrice.

RAPHAËL

Le GCU, c'est intergénérationnel. Gérard et moi, on fait les concours de pétanque. On gagne tout le temps, on gagne même la bouteille aux autres campings !

Le GCU, c'est l'école de la vie !



Photo DR

Rassemblement 2021 à Châtillon-en-Diois

PAR GILBERT GRANDPIERRE



Le rassemblement 2021 à Châtillon restera dans les annales du GCU. Une première fois programmé en 2020, il a été annulé pour des raisons de confinement et de restrictions sanitaires nationales et reporté en 2021.

Les douze membres du comité d'organisation ont repris début 2021 tout le travail réalisé en 2020. Ils ont élaboré un nouveau programme mais toujours orienté sur l'économie sociale et solidaire et sur l'antigaspillage.

Au pied du village typique de Châtillon, sur le camping GCU ou sur le camping municipal, tous les participants ont apprécié les prestations offertes sous une semaine ensoleillée avec une vue magnifique sur le massif du Glandasse.

À leur arrivée, chaque famille a reçu un sac de bienvenue composé de produits locaux et d'une documentation sur la région. Organisés comme un métronome par l'équipe pilote et les bénévoles, les rendez-vous majeurs des soirées ont été entrecoupés par de nombreuses visites (village de Châtillon, muséobulles Jaillance, distillerie...) et par des activités sportives (pilate, marche nordique, sorties vélo, randonnées et pétanque). Le mardi après-midi, les participants ont dégusté et acheté des produits en circuit court sur le marché organisé sur le camping GCU avec des paysans et artistes locaux.

La projection du film Knock a ouvert les soirées. Le lendemain, les écogardes du Vercors ont su captiver les auditeurs avec les différentes présentations sur le Parc et la réintroduction du gypaète. Le mercredi, nous avons eu la chance d'avoir le directeur général de l'ESS France ainsi qu'Antoine Franco en charge des Écosystèmes territoriaux de CRESS AURA pour animer la soirée ESS.

Du pot d'ouverture au verre de clôture, les moments conviviaux ont été nombreux autour des produits du terroir où les conversations étaient au rythme des bulles de la clairette de Die.

Pendant ces grands moments de convivialité, il ne faut pas oublier nos administrateurs qui dès le samedi 14 ont travaillé tous les jours jusqu'au vendredi 20.

Les rendez-vous qui marquent tous les rassemblements sont le jeudi avec la journée de travail des délégués de terrain et des correspondants territoriaux, suivie par la soirée dansante, où cette année Thierry et Thérèse nous ont comblés. Leur animation nous a permis d'oublier momentanément la situation particulière. Malgré l'absence de serveurs, l'organisation du service a contribué à l'ambiance très conviviale de la soirée. Le point culminant de notre association est cependant l'assemblée générale, avec la présentation du rapport moral et du rapport financier. C'est aussi le moment de remercier les C.U. les plus méritants et les administrateurs quittant le CA.

Une nouvelle fois les participants sont repartis avec en souvenir d'excellents moments passés tous ensemble. Une nouvelle fois tous nos remerciements aux organisateurs et aux bénévoles venus les aider ainsi qu'à la mairie pour leur contribution importante.

Le rassemblement annuel du GCU: un moment important et convivial à ne pas manquer.

Les adhérents du Nord travaillent actuellement pour accueillir les participants au rassemblement GCU 2022, qui se déroulera dans le magnifique Parc d'Olhain.



© Gilbert GRANDPIERRE

Tarifs et dates d'ouverture 2022

TARIFICATION 2022

Le conseil d'administration, réuni à Saint-Maurice-d'Ardèche pour son traditionnel rendez-vous d'automne, a souhaité revoir la lisibilité des tarifs, des saisons et des dates d'ouverture et de fermeture des campings du GCU. Cette évolution paraissait nécessaire, tant pour les adhérents que pour la communication à l'externe.

SAISONNALITÉ

Pour nos campeurs, les saisons étaient différentes selon que l'on campait sur un emplacement avec son propre matériel ou que l'on séjournait dans un locatif. Un alignement des saisons a été acté pour 2022.

TRÈS BASSE SAISON :

Du 13 septembre 2021 au 4 février 2022
 Du 7 mars au 9 avril 2022
 Du 9 mai au 2 juin 2022
 Du 25 septembre au 22 octobre 2022
 Du 6 novembre au 17 décembre 2022

BASSE SAISON :

Du 5 février au 6 mars 2022
 Du 10 avril au 8 mai 2022
 Du 3 juin au 2 juillet 2022
 Du 14 août au 24 septembre 2022
 Du 23 octobre au 5 novembre 2022
 Du 18 décembre au 31 décembre 2022

(À partir de 2022, toutes les petites vacances scolaires seront positionnées en Basse Saison)

HAUTE SAISON :

Du 3 juillet au 13 août 2022

DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES CAMPINGS

Il était également souhaitable d'apporter de la simplicité dans ce domaine. Il a été proposé de limiter le nombre de dates d'ouverture à 3 et de fermeture à 2, selon les campings :

Ouverture soit le 1^{er} avril 2022, soit le 13 mai 2022, soit le 17 juin 2022 ; Fermeture le 25 septembre soit le 6 novembre 2022.

Les dates pour chaque camping seront affichées sur le site Internet du GCU.

Bormes-la-Favière et Cavalaire resteront bien évidemment des exceptions.

Des arrêtés préfectoraux ou municipaux obligent le GCU pour quelques campings à déroger à cette règle.

TARIFS DES EMPLACEMENTS NUS

Le chantier engagé depuis un an par la commission "Tarifs" arrive à son terme. Des orientations importantes ont été adoptées lors des deux derniers conseils d'administration. Cette année 2022 sera transitoire pour les "emplacements nus", afin de ne pas impacter de manière trop forte les campings pour lesquels un réajustement aura été décidé. Cela permettra à terme une meilleure communication sur les tarifs et des mises à jour plus simples pour la saisie avec donc moins de risque d'erreurs. Un nouveau calculateur a été élaboré pour faciliter le travail de la commission au moment de la révision annuelle des tarifs.

Il a été décidé d'impacter les tarifs uniquement par les contraintes liées à la mise en place de ce nouvel outil. Pour certains campings, l'augmentation sera quasiment nulle ou très faible, pour d'autres, l'impact sera plus fort, d'où un étalement de la hausse sur deux ans.



TARIFS DES LOCATIFS

Un calculateur a également été conçu pour les tarifs des locatifs. Le conseil d'administration a opéré à des augmentations pour répondre de manière plus juste à la charge que représentent les investissements et les frais de fonctionnement de plus en plus importants, en particulier en automne et en hiver, périodes de l'année qui nécessitent l'utilisation du chauffage.

Informations

Toutes les informations liées aux campings (ouverture/fermeture et tarifs) ne paraîtront dorénavant plus dans la revue. Elles seront uniquement consultables sur le site du GCU.

EMPLACEMENTS



LOCATIFS APPT





© Gilbert GRANDPIERRE

Conseil d'administration dans la salle des fêtes de Châtillon-en-Diois
(en médaillon, Alain SCHMITT et Nicolaas VAN DER TOORN qui ont participé aux réunions en distanciel)

CHÂTILLON-EN-DIOIS (DRÔME) LES MARDI 17 ET MERCREDI 18 AOÛT 2021

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration

Claire Bazin a ouvert la séance du conseil d'administration par un point sur les incendies dans le Var. Elle a remercié chaleureusement les salariés du GCU et les campeurs qui ont fait évacuer avec efficacité les adhérents de nos trois campings de La Croix-Valmer et de Cavalaire-sur-Mer. Elle a exprimé sa satisfaction quant à l'organisation des exercices incendie sur les terrains de campings du GCU qui préparent les campeurs à de telles éventualités. Plusieurs sociétés de gardiennage ayant été sinistrées, le conseil d'administration a approuvé la mise en garage mort à titre gratuit des installations des campeurs jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Jean-Michel Elhorga, délégué à la sécurité, a abordé ensuite un point sur les cas de Covid déclarés dans les campings cet été. Il a rappelé à tous la procédure : les malades doivent s'isoler sur leur emplacement, il faut leur réserver un WC et une douche spécifiques. L'agence régionale de santé est prévenue en parallèle. Jean-Michel Elhorga et Alain Schmitt ont été remerciés pour tous les efforts consentis et le temps considérable qu'ils ont consacré à la gestion de la crise.

FINANCES

Denis Dvorsak, trésorier national, a présenté au conseil d'administration le bilan annuel du GCU dont les conclusions seront soumises au vote de l'assemblée générale. Pour rappel : l'exercice social du GCU commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'année suivante. Les comptes de l'exercice ont été publiés sur le site Internet du GCU. Il est revenu ensuite sur le prêt garanti par l'État (PGE) et la vente du camping de Canet-en-Roussillon, qui constitue une bonne part des disponibilités. Il a évoqué les conséquences de la crise sanitaire qui ont fortement impacté les recettes des séjours. Il a relèvé d'ailleurs la fidélité d'une grande partie de nos adhérents qui ont malgré cette crise conservé leur confiance en renouvelant leur adhésion. Les charges ont, quant à elles, été stabilisées par la politique d'économie engagée.

TARIFS SAISON 2022

Le conseil d'administration a voté une simplification des règles de gestion et de l'ensemble des tarifs. Ce point est abordé en détail dans la présente revue.

Le tarif des garages morts sera adopté ultérieurement.

L'ouverture des terrains de camping est désormais limitée à 3 dates : 01/04/2022, 13/05/2022 et 17/06/2022.

Quant à la fermeture, 2 dates sont retenues : 25/09/2022 et 06/11/2022.

Enfin, le conseil d'administration a voté les nouveaux tarifs des cotisations, dont le détail se trouve dans la présente revue.



© Gilbert GRANDPIERRE

SÉCURITÉ

Comme chaque année, des formations ont été organisées dans les campings. Malheureusement, certaines ont été annulées faute de participants. Dans l'ensemble, les exercices d'évacuation menés sur nos campings l'ont été dans des conditions satisfaisantes.

Piscine : un contrat d'exploitation type a été créé avec la volonté de traiter tous les bassins de la même manière et de mieux gérer les autocontrôles. Tous les campings avec piscine ont été équipés du même matériel.

AMÉNAGEMENTS

Le conseil d'administration a voté le plan de renouvellement et d'acquisition des locatifs présenté par la commission des aménagements et financé pour bonne part par le PGE et le prêt octroyé par la CASDEN. La commission a dû tenir compte des difficultés d'approvisionnement des fournisseurs des locatifs.

Le conseil a aussi approuvé le plan de travaux proposé par la commission qui prévoit par exemple la rénovation des sanitaires

de La Tranche-sur-Mer, la réfection de la toiture d'un sanitaire de Châtillon-en-Diois, l'installation de RIA à Err et Ur, etc.

La commission a travaillé également sur le reclassement des campings. Un échelonnement des classements est envisagé pour étaler les investissements nécessaires dans le temps.

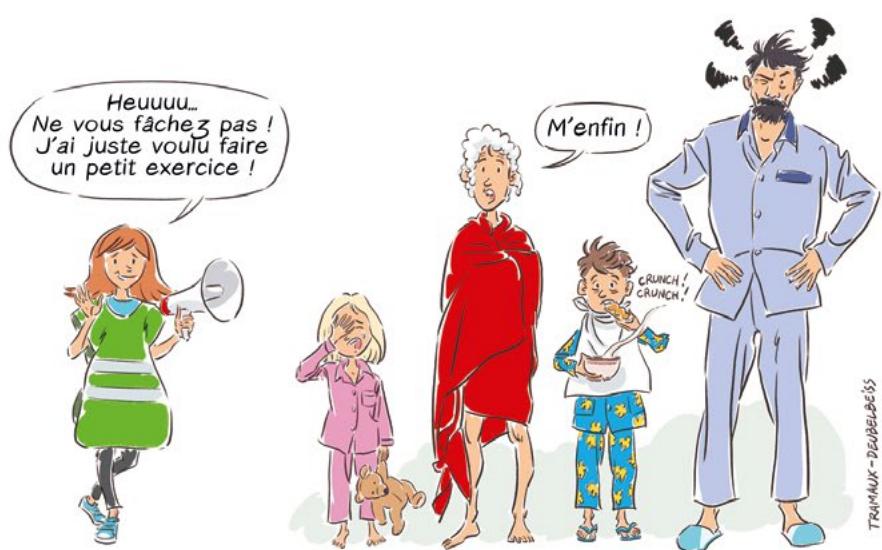
Le conseil d'administration a nommé Evelyne Senouillet, DT de Chamborigaud, et Valérie Honorat, DT de Savines-le-Lac.

Avec l'évolution législative et le vieillissement des installations, il devient nécessaire de mettre en conformité les installations d'assainissement de Castels, Jard-sur-Mer et Plouhinec. Les études sont en cours.

REVUE

Le contrat avec la société "Casimage" a été reconduit pour 1 an (2021-2022), soit 3 numéros : automne/hiver en décembre 2021, printemps en mars 2022 et été en juin 2022.

EMMA ET TOM - ALERTE





© Gilbert GRANDPIERRE

VENDREDI 20 AOÛT 2021 À CHÂTILLON-EN-DIOIS

Assemblée générale ordinaire du GCU

Claire Bazin, présidente, a remercié tous ceux qui ont fait le déplacement pour participer à cette assemblée générale ainsi que les organisateurs qui ont permis le déroulement des réunions dans les meilleures conditions.

Elle a remercié tous les anciens administrateurs présents et a également eu une affectueuse pensée pour notre cher président d'honneur, Jean-Louis Chevalier, qui se remettait d'un souci de santé.

La présidente a évoqué le dernier incendie dans le Var qui a fait ravage à partir de la nuit du 17 août. Les adhérents présents dans les campings de La Croix-Valmer, Cavalaire Les Oliviers et Cavalaire Le Paradou pendant cette semaine du rassemblement ont été contraints d'évacuer vers la plage ou dans des centres d'accueil mis à disposition par les maires des deux communes. De plus, trois sociétés de gardiennage, où se trouvaient majoritairement les caravanes de nos adhérents, ont été réduites en cendres.

Elle a tenu fortement à remercier les secours mis en place par les différentes administrations. Elle a également remercié l'équipe du secrétariat du GCU où une cellule de crise a été mise en place afin de soutenir les campeurs et coordonner les informations en temps réel.

Enfin, la présidente a tenu à fortement remercier les responsables sécurité des terrains, nos salariés présents sur place et les délégués des conseils des campeurs qui ont également géré de façon remarquable ce triste événement.

La présidente a rendu également hommage aux adhérents affectés de près ou de loin par la COVID.

Enfin, elle a salué les militants disparus et particulièrement Maurice PLAIRE, ancien vice-président d'honneur, qui nous a récemment quittés.

L'assemblée générale a observé une minute de silence.

Au cours de cette semaine, différentes commissions se sont réunies avant les réunions du conseil d'administration qui ont eu lieu les 17 et 18 août, suivies de la réunion des CT et des DT le 19 août. Des échanges ont eu lieu notamment lors du forum du 18 août qui cette année abordait l'économie sociale et solidaire.

La présidente a ouvert la séance de l'assemblée générale ordinaire 2021 à 9 h 15, suivant la convocation et l'ordre du jour parus dans le n° 311 de la revue Plein Air et Culture.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- Rapport d'activité 2020-2021 présenté sous forme d'une rétrospective ;
- Compte rendu financier 2020-2021 ;
- Rapport du commissaire aux comptes ;
- Réponses aux questions écrites ;
- Résultats des votes électroniques ;
- Remise des médailles ;
- Assemblée générale 2022.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021

Il a été publié dans le n° 311 de la revue Plein Air et Culture, été 2021, et sur la plateforme de vote.

Une rétrospective des travaux menés par le CA depuis la dernière AG a été projetée et chaque délégué de commission a présenté les réalisations de l'année. Suite à cette présentation, l'assemblée n'a pas eu de remarque à faire.

COMPTE RENDU FINANCIER 2020-2021

Denis Dvorsak, trésorier, a présenté le compte rendu financier via un support visuel. Pour rappel, l'exercice social du GCU commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'année suivante. Les comptes de l'exercice ont été publiés sur le site Internet du GCU et pouvaient être demandés par écrit auprès du secrétariat. Ils ont été affichés sur le terrain.

De même que pour le rapport d'activité, suite à cette présentation, l'assemblée n'a pas eu de remarque à faire.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Denis Dvorsak a donné lecture des conclusions du rapport du commissaire aux comptes, reproduites ci-après :

"En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 21 août 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GROUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES (GCU) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice."

Suite à cette lecture, le trésorier a précisé que la mission confiée le 21 août 2015 pour six ans à l'EURL Olivier-Marie BIDET, en qualité de commissaire aux comptes, et à Monsieur Olivier JOLY, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, était arrivée à son terme.

Aussi, elle devait être renouvelée par l'assemblée.

M. Olivier BIDET a informé la présidente qu'il souhaitait voir nommée sa société d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes pour lui succéder dans cette mission, l'EURL Olivier-Marie BIDET étant destinée à être dissoute.

Cette nouvelle mission sera confiée pour six ans, durée légale du mandat d'un commissaire aux comptes.

Comme la Société Messieurs BIDET et DOUSSET comporte deux associés, il ne sera plus nécessaire de nommer un commissaire aux comptes suppléant.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Conformément à ce qui a été annoncé dans la revue n° 311 (page 18), les questions écrites devaient parvenir au secrétariat au plus tard le vendredi 18 juin 2021. Force était de constater qu'aucune question n'était parvenue à ce jour.

RÉSULTATS DES VOTES

Lors de l'assemblée générale extraordinaire réunie en 2021, les statuts ont été modifiés comme suit :

"Article 18 - Les votes pour les délibérations et pour les élections se font par tous les moyens y compris par procédure dématérialisée ou par correspondance. Le conseil d'administration définit pour chaque assemblée générale les modalités de fonctionnement et de mise en œuvre du système de vote."

Ainsi, le vote s'est déroulé par voie électronique entre le 9 et le 19 août, sur décision du conseil d'administration, sous le contrôle d'une commission électorale composée des administrateurs Gérard Lefèvre, Ludovic Broussaud et Yannick Dereep. Après la fermeture de la plateforme de vote le 19 août à midi, le dépouillement a été supervisé par la commission électorale et Alexandre Wattiez, directeur général adjoint, et les résultats annoncés ont été publiés sur le site Internet.

Pour rappel, le rapport d'activité et le compte rendu financier étaient disponibles début juillet sur le site Internet du GCU et également consultables sur la plateforme de vote.

Gérard Lefèvre, secrétaire général, a annoncé les résultats des votes :

Nombre d'adhérents ayant le droit de vote : 30 958

Nombre de votants : 2 014

- 1^{re} résolution "Approuvez-vous le rapport d'activités 2020-2021 ?"

Exprimés :	2 014
Oui :	1 853
Non :	56
Abstentions :	105
Nuls :	0

Le rapport d'activité a été adopté.

- 2^e résolution "Approuvez-vous le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2020 (avril 2020 – mars 2021) ?"

Exprimés :	2 004
Oui :	1 758
Non :	52
Abstentions :	194
Nuls :	0

Le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2020 ont été adoptés.

- 3^e résolution "Approuvez-vous le changement du commissaire aux comptes ?"

Exprimés :	2 014
Oui :	1 724
Non :	39
Abstentions :	251
Nuls :	0

La résolution portant sur le changement de commissaire aux comptes a été adoptée.

REMISE DES MÉDAILLES GCU 2021

Le conseil d'administration a décidé de remettre cette année une médaille GCU aux délégués suivants :

Correspondants territoriaux : Gilles THÉVENOT, CT 23, excusé ; Régine FERRER, CT 47, excusée ; Alain DANY, CT 84, excusé.

Délégués de terrain : Jean BRISSON, DT du Menoux, remise par Claire Bazin ; Claude ROLLAT, DT de Volx, excusé ; Alain BASSET, DT de Saint-Georges-de-Didonne, remise par Patrick Dubois ; Nelly LESEUR, DT de Prémanon, remise par Christian Boulounaud.

Les participants de l'AG ont rendu hommage à tous ces bénévoles dévoués qui depuis de très nombreuses années œuvrent pour le développement du GCU.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

L'ordre du jour étant terminé, Claire Bazin a remercié l'équipe organisatrice. Elle a remercié également les adhérents présents et elle a clos l'assemblée générale à 10 h 45.

Enfin, elle a annoncé que l'assemblée générale ordinaire 2022 se tiendra à Olhain, dans le Pas-de-Calais, le vendredi 19 août.

Cotisations annuelles 2022

Vous êtes membre du GCU. Renouveler sa cotisation annuelle en la payant dans le délai imparti (avant le 31 janvier 2022 pour la cotisation 2022) est un acte militant qui marque son soutien à notre association. Cela facilite le travail des salariés du siège et des bénévoles en permettant de prévoir les recettes en trésorerie indispensables aux prévisions budgétaires.

Courant décembre, vous allez recevoir votre appel à cotisations pour 2022.

Les tarifs des cotisations "enfant" (5 € depuis 2018) et "jeune 18 à 26 ans" (10 € depuis 2013) restent inchangés.

Quant au tarif des cotisations "adulte + 26 ans", il est majoré de 1 €. Pour rappel : le conseil d'administration a supprimé il y a 2 ans les frais de dossier afin d'en simplifier la compréhension. Il a également décidé de ne plus distinguer l'adhésion prise sur un terrain de celle prise au siège du GCU.

Ce montant est toujours modulé en fonction de la période de l'année à laquelle l'adhésion est souscrite :

- avant le 31 janvier 2020 : 28 € ;
- entre le 1^{er} février et le 31 mai 2020 : 33 € ;
- après le 1^{er} juin 2020 : 44 €.

Afin d'encourager les adhérents à adopter le paiement des cotisations annuelles par prélèvement automatique (sécurisé, valable au niveau européen et le plus souvent gratuit), le montant de 28 € sera conservé toute l'année.

Le prélèvement peut être mis en place à n'importe quel moment de l'année. Il suffit pour cela d'enregistrer vos coordonnées bancaires dans votre "espace adhérent/Mes prélèvements bancaires SEPA".

Si la composition de votre famille a changé et que le décompte ne correspond pas à la réalité, vous pouvez le modifier directement dans votre espace adhérent.

Renouvelez votre adhésion dès réception de votre décompte, en privilégiant le prélèvement !

Celui-ci facilitera aussi le règlement de vos réservations et séjours, et ne vous empêchera pas de choisir, ponctuellement ou en complément, un autre mode de paiement (chèque, chèques vacances, carte bancaire).

Et si vous avez déjà opté pour le prélèvement automatique, vous n'avez rien à faire et vous serez prélevé le 1^{er} février 2022.

RIB (relevé d'identité bancaire): pour les pays européens où les banques ne connaissent pas le RIB, il suffit d'ajouter au mandat de prélèvement SEPA une copie d'un relevé de compte.

Réadhésion : cotisation non réglée au 31/01 ou interruption d'adhésion d'au moins une année.

Carte enfant, petit-enfant ou enfant rattaché de 0 à 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année	5 €
Cotisation annuelle (carte d'adhérent jeune majeur, âgé de 18 à 26 ans dans l'année)	10 €
Cotisation annuelle adulte de plus de 26 ans, avant le 31 janvier 2022	28 €
Cotisation annuelle adulte de plus de 26 ans, entre le 1 ^{er} février et le 31 mai 2022	33 €
Cotisation annuelle adulte de plus de 26 ans, à partir du 1 ^{er} juin 2022	44 €
Cotisation annuelle adulte de plus de 26 ans par prélèvement, toute l'année	28 €
Cotisation de soutien (sans adhésion, pour garder un lien avec le GCU en recevant les parutions)	10 €

AG du 19 août 2022 - Élections au conseil d'administration

Assemblée générale ordinaire vendredi 19 août 2022 à 9 heures

- Election de quatre membres par l'assemblée générale ordinaire parmi les membres adhérents pour six ans.
- Election d'un membre par l'assemblée des délégués de terrains parmi les délégués de terrain pour six ans.
- Election d'un membre par l'assemblée des correspondants territoriaux parmi les correspondants territoriaux pour six ans.

Les candidatures sont à adresser par lettre recommandée à :

Madame la présidente,
Secrétariat du GCU – 72, boulevard de Courcelles 75017 PARIS

Date limite de réception des candidatures :

90 jours avant l'assemblée générale, soit le 21 mai 2022. Les candidats à un poste d'administrateur seront invités à une réunion de présentation et d'information qui se déroulera au secrétariat du GCU, le mercredi 25 mai 2022 (sous réserve de modification).

COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Commissions	Délégué	Membres	
Activités Culturelles et Sportives, Rassemblements	Yannick DEREEP	Didier BONNAIRE Christian BOULOUNAUD (partenariats) Jean-Michel ELHORGA (sécurité rass.) Gilbert GRANDPIERRE	Gérard LEFÈBRE (randonnées) Pascal RICHY (technique rass.) Nicolaas VAN DER TOORN (camping-caristes)
Aménagements (y compris locatifs)	Patrick DUBOIS	Christian BOULOUNAUD Alain CHARTIER (fournitures) Jean-Michel ELHORGA Gilbert GRANDPIERRE Virginie LAMULLE	Pascal RICHY Alain SCHMITT Jacqueline SERIN-TINON Michel TENDRON
Antennes, promotion, communication, Europe	Didier BONNAIRE	Ludovic BROUSSAUD (réseaux sociaux) Yannick DEREEP Sophia LAMRI Gérard LEFÈBRE	Michel TENDRON (réseaux partenaires) Nicolaas VAN DER TOORN (Europe) <i>Alexandre WATTIEZ (graphisme)</i>
Finances	Denis DVORSAK	Yannick DEREEP Patrick DUBOIS	Catherine SAMAN
Internet, Informatique	Pascal RICHY	Patrick DUBOIS Jean-Michel ELHORGA Gilbert GRANDPIERRE	Caroline MERDRIGNAC <i>Alexandre WATTIEZ</i>
Relations avec les adhérents	Gérard LEFÈBRE	Didier BONNAIRE (conflits) Sophia LAMRI Gérard LEFÈBRE Michel TENDRON	Nicolaas VAN DER TOORN (relecture) <i>Alexandre WATTIEZ</i>
Réseaux partenaires	Sophia LAMRI	Didier BONNAIRE Gilbert GRANDPIERRE (Prévention MAIF) Virginie LAMULLE	Gérard LEFÈBRE Michel TENDRON Nicolaas VAN DER TOORN (Europe) <i>Alexandre WATTIEZ</i>
Revue (conférence et comité de rédaction)	Didier BONNAIRE directeur de publication adjoint Ludovic BROUSSAU directeur de publication Nicolaas VAN DER TOORN rédacteur en chef	Gilbert GRANDPIERRE (Photohèque) Gérard LEFÈBRE	Caroline MERDRIGNAC (à distance) <i>Alexandre WATTIEZ</i>
Sécurité	Jean-Michel ELHORGA	Christian BOULOUNAUD Ludovic BROUSSAUD (hygiène et exercices d'évacuation) Alain CHARTIER	Patrick DUBOIS Alain SCHMITT Jacqueline SERIN-TINON <i>Isabelle CORBIN</i>
Tarifs	Denis DVORSAK	Christian BOULOUNAUD (caravaneige) Yannick DEREEP Patrick DUBOIS Jean-Michel ELHORGA	Virginie LAMULLE Jacqueline SERIN-TINON (commerçants) Michel TENDRON <i>Caroline MERDRIGNAC</i>
Textes et documents	Gérard LEFÈBRE	Didier BONNAIRE Ludovic BROUSSAUD Alain CHARTIER Jean-Michel ELHORGA Michel TENDRON	Nicolaas VAN DER TOORN (relecture et corrections) <i>Caroline MERDRIGNAC Alexandre WATTIEZ</i>

La présidente et le trésorier sont membres de droit de toutes les commissions.

Les administrateurs qui ne sont pas inscrits dans une commission peuvent y participer ponctuellement, si nécessaire, après demande et avec l'accord de la présidente.

Les noms des membres du secrétariat sont en italiques.

MEMBRES DU BUREAU

Présidente	Claire BAZIN	Administrateurs	Christian BOULOUNAUD
Vice-président	Didier BONNAIRE		Ludovic BROUSSAUD
Vice-président	Patrick DUBOIS		Jean-Michel ELHORGA
Secrétaire général	Gérard LEFÈBVRE		Gilbert GRANDPIERRE
Trésorier	Denis DVORSAK		Sophia LAMRI
Membre du bureau	Alain CHARTIER		Virginie LAMULLE
Membre du bureau	Yannick DEREEP		Pascal RICHY
Membre du bureau	Jacqueline SERIN-TINON		Alain SCHMITT
			Michel TENDRON
			Nicolaas VAN DER TOORN

CHÂTILLON-EN-DIOIS - CA 2 - 20/08/2021

GROUPES DE TRAVAIL

Groupes	Membres
Contrats salariés et commerçants	Jacqueline SERIN-TINON, déléguée Claire BAZIN Didier BONNAIRE Yannick DEREEP Patrick DUBOIS Denis DVORSAK Catherine SAMAN Alexandre WATTIEZ
Patrimoine	Claire BAZIN Didier BONNAIRE Patrick DUBOIS Denis DVORSAK

CHÂTILLON-EN-DIOIS - CA 2 - 20/08/2021

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délégations	Délégués
Accueil des groupes	Virginie LAMULLE
Caravaneiges	Christian BOULOUNAUD
Commerçants, concessions commerciales	Jacqueline SERIN-TINON
Conventions, locations, partenariats	Alain SCHMITT (France) Nicolaas VAN DER TOORN (Europe)
Fournitures	Alain CHARTIER
Naturisme	Patrick DUBOIS
Photothèque	Gilbert GRANDPIERRE
Rassemblements nationaux y compris groupes de retraités et CC	Yannick DEREEP Jean-Michel ELHORGA (sécurité) Pascal RICHY (soutien technique) Nicolaas VAN DER TOORN (CC)
Relations Éducation nationale	Virginie LAMULLE (référent) Nicolaas VAN DER TOORN (relecture et correction)
Salariés saisonniers	Ludovic BROUSSAUD (suppléant) Jacqueline SERIN-TINON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE MERCREDI 14 AVRIL 2021 - MERCREDI 5 MAI 2021

Modification des statuts

Ces modifications ont été adoptées par l'AGE le 5 mai 2021.

ARTICLE 10 – RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Texte soumis au vote

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par an et chaque fois que nécessaire sur convocation de son président, ou si celui-ci en est empêché, de son vice-président le plus ancien dans la fonction, ou à la demande de la moitié au moins de ses membres.

L'ordre du jour est fixé par le président et adressé avec la convocation dans les conditions fixées à l'article 10 du règlement intérieur.

ARTICLE 18 – DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Texte soumis au vote

L'assemblée se compose des membres de l'association.

Des personnes extérieures peuvent être invitées. Ont droit de vote les membres adhérents majeurs à jour de leur cotisation au trentième jour précédent la réunion.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres pouvant prendre part à l'assemblée.

La convocation comporte l'ordre du jour de l'assemblée et intervient trente jours au moins avant la réunion.

VOTES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les votes pour les délibérations et pour les élections se font par tous les moyens y compris par procédure dématérialisée ou par correspondance. Le conseil d'administration définit pour chaque assemblée générale les modalités de fonctionnement et de mise en oeuvre du système de vote.

ARTICLE 19 – L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Texte soumis au vote

L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an et chaque fois que nécessaire.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos et le rapport d'activité, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Les décisions de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés.

ARTICLE 20 – L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Texte soumis au vote

L'assemblée générale extraordinaire statue sur les questions qui lui sont soumises.

Outre pour la modification du siège social, l'assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour apporter toute modification aux statuts. Elle peut seule ordonner la dissolution de l'association.

L'assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si elle réunit le quart au moins de ses membres, présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale extraordinaire est convoquée, à quinze jours d'intervalle au moins, et avec le même ordre du jour. Celle-ci délibère valablement si le nombre des membres présents et représentés atteint le centième au moins des membres, les pouvoirs restant valables.

Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés.

DÉCÈS

JEAN CHAILLOT

Toute la famille CHAILLOT a la tristesse de vous faire part du décès Jean Chaillot, survenu le 12 mai 2021.

Ce campeur, d'humeur toujours égale, jovial, bienveillant et philosophe, a traîné sa caravane pendant fort longtemps à La Tranche, Bormes, Arrens... Mais c'est à Vias (Améthyste puis Kabylie) qu'il avait pris ses habitudes et aimait prendre du bon temps avec ses petits-enfants et ses amis.

Adieu Jean, tu vas nous manquer...

MICHEL MAUREAU

Nous ne verrons plus sa silhouette gravée sur la toile de son relax ; nous n'entendrons plus ses remarques réfléchies et attendues lors des conseils des campeurs : Michel Maureau, D.O. du 24 (Dordogne), est décédé le 7 mai 2021.

En cette période de vacances où nous aimions tant nous retrouver, nous pensons beaucoup à Danièle, aux enfants et aux petits-enfants de Michel.

Ses amis de Canet

ANDRÉ VAUCHEZ

Chers amis C.U.,

De passage dans le sud, je viens d'apprendre le décès d'André VAUCHEZ, 82 ans, des suites d'une longue maladie.

Adhérent de longue date au GCU, il avait participé à l'achat de Prémanon. En tant qu'ancien député il avait rendu des services au siège en défendant nos valeurs.

À notre AG de 2019, il avait fait une brève apparition, et nous avions tous remarqué qu'il était venu pour nous.

Amitiés attristées,
Denis ANGONIN

PETITES ANNONCES

AV camping-car Adria 650 SP Coral, profilé, modèle 2011, 1^{ère} main, 47.000 kms. Très bon état, lit permanent, grand frigo, congélateur, four, hotte, solaire, porte-vélo, caméra de recul, store, vérins, 2 bouteilles propane. 31.000€. Visible à Vauvert (30) et possibilité de me déplacer.

Tél. (et photos) 06 75 00 96 61. Remise pour les C.U.



C.U. vd ERIBA PUCK 225L, oct 2003, btle gaz, stabil., solette, joue, abri garage, ORLÉANS, 3000 €.

Tél. 06 48 71 56 70 / 02 38 81 04 27

Vds ERIBA Triton 418 GT 2002. Révisée. Pneus + roue de secours neufs. Très bon état. 4 places sans cabinet de toilettes. Anti-lacets Alko 1300. Omnistore, Porte-vélo. Hivernage en local fermé propre et sec. 9000€. Visible Calvados.
Laisser message au 06 81 46 43 38.





➤ Service de jour : la relève assurée !

Photo DR



➤ Raphaël et Gérard, parcellisation de Vendres, 2012.
Il n'y a pas d'âge pour apprendre !

Photo DR



➤ Campeurs clandestins à La Croix-Valmer

Photo Robert VICAT



➤ Sur le départ... mais pas près d'arriver !

Photo PIXABAY



➤ Mesquer sous la neige

Photo P. BRONX

Temps fort de l'hiver à Prémanon (Jura)

UN ÉVÉNEMENT

Photo Trans'ORGANISATION

La Transjurassienne

Course de ski de fond - les 12 et 13 février 2022



Épreuve reine de l'évènement avec son parcours entre Lamoura et le Val de Mouthe, La Transjurassienne est le grand rendez-vous annuel du ski de fond français. Durant deux jours, différentes courses pour tous, amateurs ou élites!

À Lamoura, dans le Parc naturel régional du Haut-Jura, plus de 3 500 skieurs se retrouvent autour du même objectif: donner le meilleur de soi pour passer la ligne d'arrivée à Mouthe!

La Transjurassienne est une des étapes du circuit international des courses populaires longues distances de la Worldloppet mais aussi du circuit national du Marathon Ski Tour.

NOTRE CAMPING

Caravaneige à Prémanon

Situé à 7 km des Rousses

Ouvert du 03/12/2021 au 03/04/2022

Photo Pascal PRÉVEL



Une montagne de vies!

Envie de respirer l'air pur des montagnes du Jura, de découvrir les grands espaces préservés du Parc naturel régional du Haut-Jura ? Séjournez en été comme en hiver (caravaneige) dans ce petit camping. En toutes saisons, pratiquez le ski de fond, le ski alpin, le biathlon, la randonnée à pied ou en raquette, le VTT.

